VENDREDI 28 JUIN 1991

1 A 74

ATAMI

evallier andes!

llub qui vient de se doter jue ? 24 ans

seignement aux athlètes de veau. Ce sésame officiel va ermettre à ce pur produit mi frontalier de prendre le e Gérald Cattet, à la tête commission technique du



club, présidé par Pierre Piana, où il sera assisté par les expérimentés Jean-Yves Calamand et Giovanni Tranchino.

La passation de pouvoirs s'est déroulée, comme on s'en doute, au cours d'une très agréable soirée conclue par la traditionnelle collation de circonstance.

Mais, auparavant, dans une brève intervention, le président Piana devait souligner la bonne santé du club de la rue du Môle, lequel compte aujourd'hui plus de cinq cents licenciés avant que Marcel Jovard, président de l'Office municipal des sports, visiblement à l'aise dans ce milieu dynamique, rappelle le sérieux de la gestion d'une association pointant désormais aux tous premiers rangs au sein du peloton, pourtant fourni, des sociétés sportives annemassiennes

ex-esserts s au Petit Salève

es hors du cadre de trace pique-nique sur le travail renforcent les

pin se fit un plaisir de ut ce petit monde à trahemins du Petit Salève et gues apprécièrent l'en-4 programme, à l'excepfolent orage qui les sur-

M. Spichiger parla des excellentes relations que ses services entretenaient avec la France voisine jusque dans le midi de la France, terre privilégiée par son climat, mais aussi avec le jardin de Nancy et de nombreux autres.

programme, à l'excepfolent orage qui les surconstructive pour le renforcement

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

CIRCULATION

Le débat sur le « péricentrique »

Alors que l'enquête publique est en cours les associations s'opposant au site choisi lancent un nouvel appel

Alors qu'une enquête publique concernant l'implantation du lycée collège et la réalisation de nouvelles voies est actuellement en cours à la mairie de Saint-Julien (du 24 juin au 10 juillet inclus et du lundi au vendredi de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures) les opposants ne désarment pas.

Trois associations nous ont fait parvenir un communiqué commun.

Il s'agit de l'A.P.A.P. (Association pour une alternative au péricentrique) l'A.H.T. (Association des Habitants de Therens) et l'A.P.A.A. (Association pour la protection de l'aire et des affluents).

Voici leurs arguments que nous reproduisons in-extenso.

« Nous sommes pour la construction d'un lycée-collège, mais pas à cet endroit précis » écrivent les responsables qui expliquent : Pour notre part, en tant qu'associations responsables devant nos membres, nous continuons à nous opposer à ce qu'un péricentrique passe à proximité des établissements scolaires ».

« En effet aucune voie d'accès n'existe sur ce site. Il faudra donc en créer une, le péricentrique qui provoquera la destruction du biotope des bords de l'Aire ».

« Cette voie de plus d'un kilomètre de long sur quinze mètres de large avec deux à trois ponts sur l'aire, coûtera fort cher aux contribuables de Saint-Julien, le conseil général ne prenant pas en charge les dépenses relatives aux accès des établisements scolaires. Et tout naturellement cette route draînera comme actuellement autour de M^{mc} de Staël, la circulation de Saint-Julieu aux abords des salles de classe. Cet axe, partant de la route des Vignes, détruira la bande boisée en bordure

de l'Aire qui, pourrait (qui devrait selon les experts du bureau d'études) être un terrain privilégié pour les travaux pratiques de biologie et d'éducation à l'environnement ».

Un autre projet

« Cet axe réduit voire condamne les promenades pédestres le long du ruisseau et au bas du chemin du Crêt Millet qui, pour des raisons topographiques et écologiques doivent être conservées en l'état ».

En réponse à ce projet, nous savons qu'un autre projet assorti de propositions constructives a été présenté par les propriétaires du domaine. Cette solution présente l'avantage de limiter la réalisation d'éléments de viabilité coûteux pour la collectivité ».

On utilise la voirie existante (route des vignes et route de Thairy). Les deux bâtiments sont à des niveaux différents ce qui permet une construction harmonieuse offrant une qualité d'environnement maximum pour les élèves. Le reste du domaine reste exploitable par le fermier. La liaison vers le complexe sportif se fait par un chemin piétonnier le long de l'aire, chemin qui respecte le cadre et l'environnement.

Le hameau de Therens est épargné. L'accord des propriétaires réduit les délais de réalisation de l'ensemble, une procédure d'expropriation à l'amiable étant toujours préférable et plus rapide que tout acte autoritaire déplacé. Le conseil général s'est d'ailleurs engagé dans une démarche constructive de conciliation avec les propriétaires ».

Venez très nombreux prendre connaissance du dossier, apposer vos observations et votre signature sur le registre d'enquête à la mairie » concluent les opposants.

Bloc-notes